Voici un petit "TUTO" pour une première demande d'autorisation d'acquisition et de détention d'armes de catégorie "B" :

Cet exemple présente une demande pour 2 armes de catégories "B", mais s'il y a plus de 3 demandes, il faut refaire le premier "volet" du CERFA (dans la logique, il devrait y avoir sur ce CERFA "12 lignes" pour 12 demandes :
l'avis favorable permet de prendre 12 armes d'un seul "coup" (percussions centrales et annulaires confondues …).

Pour faire une DEMANDE D'AUTORISATION D'ACQUISITION ET DE DÉTENTION D'ARMES

cerfa

N° 12644*02

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Modèle n°5

REMPLIR LES CHAMPS ET COCHER LES CASES DEMANDÉES

DEMANDE

D'AUTORISATION D'ACQUISITION ET DE DÉTENTION D'ARMES ET DE MUNITIONS
DE RENOUVELLEMENT D'AUTORISATION DE DÉTENTION

(Application de l'article 30 du décret du 30 juillet 2013)

IMPORTANT : Quiconque se sera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment un document administratif, soit en faisant de fausses déclarations, soit en prenant un faux nom ou une fausse qualité, soit en fournissant de faux renseignements, certificats ou attestations, sera puni d'un emprisonnement et d'une amende (cf. article 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal). Le demandeur est informé que les renseignements qu'il doit fournir pour satisfaire sa demande, sont mémorisés dans un mode de traitement automatisé. Ces informations seront accessibles aux services de l'Etat compétents pour la réglementation des armes et des munitions et aux services de police et de gendarmerie dans le cadre de leurs attributions légales. Le droit d'accès et de rectification aux informations s'exercera auprès de la préfecture (articles 27 et 34 de la loi du 6 janvier 1978– article 6 de l'arrêté du 12 mars 1986).

État civil

Nom (1) : GLOCK

Epouse (facultatif) :

Prénoms : Gaston

Né(e) le : 19 (Jour) 07 (Mois) 1929 (Année)

A : GLOCKLAND Code pays ou département : 01

Domicile : 84 rue du Pistolet en polymère et acier

10100 (Code postal) GLOCKLAND (Ville ou commune)

Profession : Armurier

Matériel sollicité

Armes :	Cat.	Calibre	Nature (2)
	B	1	P
	B	1	9 x 19	P

Munitions :	Nombre	Cat.	Calibre

Cession entre particuliers

Nom et prénom du cédant :

Autorisation délivrée le : Jour Mois Année Sous le numéro :

Par :

Pour une arme de : Cat. Calibre Marque Numéro Nature(2)

Motif

☐ Défense ☑ Sport ☐ Autre motif

Nota : La personne, sollicitant une autorisation pour une deuxième arme de défense, précise :
L'adresse du local professionnel ou de la résidence secondaire :

Le soussigné déclare sur l'honneur (rayer les mentions inutiles) :
- N'avoir jamais été en traitement dans un hôpital psychiatrique.
- Avoir été en traitement dans un hôpital psychiatrique (ci-joint, certificat médical prévu par l'article 13 du décret du 30 juillet 2013).
- Ne détenir aucune arme ou munition.
- Détenir les armes et (ou) munitions figurant au dos du document.

RAYER LES MENTIONS INUTILES

(2) C (carabine), F (fusil), R (revolver), P (pistolet)

ARMES				
Catégorie	§	Calibre	Marque	Numéro

AUTORISATIONS		
Délivrée par	Date	Numéro

PARTIE A REMPLIR QUE SI VOUS POSSÉDEZ DÉJÀ DES ARMES DE CATÉGORIE "B"

MUNITIONS		
Nombre	Catégorie	Calibre (long ou court)

Je soussigné (nom et prénoms) : GLOCK Gaston

Certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur le présent imprimé.

A GLOCKLAND, le 04/10/2013

Signature :

SIGNATURE

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

Pièces présentées :
- ☐ Passeport
- ☐ Carte nationale d'identité en cours de validité
- ☐ Carte de résident ordinaire
- ☐ Carte de résident privilégié
- ☐ Carte de séjour ressortissant UE
- ☐ Etrangers autres documents (les préciser)

N° : _____

Délivrée le : |_|_| |_|_| |_|_|_|_| (Jour / Mois / Année)

Par : _____

- ☐ Extrait d'acte de naissance avec mentions marginales

S'il y a lieu:
- ☐ Carte d'affiliation à la Fédération française de tir (F.F.T.) ou de ball-trap (F.F.B.T.)
- ☐ Preuve de la sélection en vue de concours de tirs internationaux
- ☐ Autorisation de détention d'arme

Pièces jointes :
- ☐ Pièce justificative du domicile personnel

S'il y a lieu :
- ☐ Avis favorable de la Fédération française de tir (F.F.T.) ou de ball-trap (F.F.B.T.)
- ☐ Certificat médical
- ☐ Pièce justificative du local professionnel ou de la résidence secondaire

Signature et cachet de l'autorité préfectorale :

NE PAS REMPLIR CETTE PARTIE

2/3

PS : Lors de renouvellement, il n'est pas nécessaire d'inscrire le nombre de munitions possédées ...

ANNEXE A LA DEMANDE D'AUTORISATION OU DE RENOUVELLEMENT D'AUTORISATION

PARTIE À REMPLIR QUE SI VOUS POSSÉDEZ DÉJÀ DES ARMES DE CATÉGORIES "B"
(1 ANNEXE À REMPLIR PAR ARMES POSSÉDÉES)

I- Arme de poing

Type (1) : _____ Marque : _____

Modèle : _____ N° matricule : _____

Calibre : _____ ☐ Percussion centrale ☐ Percussion annulaire
☐ Canon lisse ☐ Canon rayé

Capacité de l'arme : ☐ < 21 coups ☐ > 21 coups

☐ Arme semi-automatique

☐ A répétition ☐ A un coup

Catégorie : _____ Paragraphe : _____

II – Arme d'épaule

Type (2) : _____ Marque : _____

Modèle : _____ N° matricule : _____

Calibre : _____ ☐ Percussion centrale ☐ Percussion annulaire

Nombre de canons : _____ ☐ Canon lisse ☐ Canon rayé

Longueur canon : ☐ < 45 cm ☐ > 45 cm et < 60 cm ☐ > 60 cm
Longueur de l'arme : ☐ < 80 cm ☐ > 80 cm
Capacité de l'arme : ☐ < 31 coups ☐ > 31 coups

Système d'alimentation :

☐ Automatique

☐ Semi – automatique ☐ > 3 coups (y compris la chambre)
☐ < 3 coups (y compris la chambre)

☐ A répétition
☐ Magasin ou chargeur amovible
☐ rechargement à pompe
☐ > 10 coups (chargeur seul)
☐ < 10 coups (chargeur seul)

Un coup par canon

Catégorie : _____ Paragraphe : _____

III – Arme d'épaule ou de poing semi – automatique ou à répétition

☐ Ayant l'apparence d'une arme automatique de guerre (e) du 2° de la catégorie B)

(1) Pistolet, revolver.
(2) Fusil, carabine.